

FC

FORMATION CONTINUE

LA BIENTRAITANCE À L'ÉPREUVE DU QUOTIDIEN, POUR UN ENGAGEMENT ÉTHIQUE

- Session 2026 - 21 et 22 avril 2026



IRTS

FRANCHE-COMTÉ

**INSTITUT RÉGIONAL
DU TRAVAIL SOCIAL
DE FRANCHE-COMTÉ**

1 RUE ALFRED DE VIGNY
BESANÇON

irts-fc.fr

LA FORMATION

La promotion de la bientraitance et la prévention de la maltraitance sont des objectifs imposés par le système législatif et réglementaire depuis les années 2000 aux ESSMS. La loi du 02 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale a apporté d'importantes évolutions, tant pour les usagers/bénéficiaires que pour les professionnels. C'est également dans un contexte de décisions européennes que les pouvoirs publics se sont engagés dans la lutte contre les maltraitances. Cette formation s'inscrit dans une démarche d'amélioration continue des pratiques professionnelles, d'appropriation de principes éthiques, renforcée par les recommandations de bonnes pratiques professionnelles. Elle vise finalement le bien être des personnes vulnérables dans toutes les dimensions de leur accompagnement.

PUBLIC ET PRÉ-REQUIS

Cette formation ne nécessite pas de pré-requis. A destination de toute personne amenée à intervenir auprès de personnes en situation de vulnérabilité.

OBJECTIFS

- Différencier les concepts, connaître les définitions
- S'approprier les aspects législatifs et réglementaires
- Savoir identifier, prévenir les maltraitances et les facteurs de risque
- Analyser les situations complexes
- Comprendre les phénomènes de violences
- S'acculturer au principe de bientraitance (RBPP ANESM-HAS)
- S'approprier les clefs d'un accompagnement éthique de qualité

CONTENU

- 1-Concepts, définitions et repères sémantiques
- 2- Aspects juridiques et réglementaires
- 3- Identification des facteurs et prévention de la maltraitance
- 4- Les différentes formes de violences
- 5- Analyse de situations cliniques amenées par les stagiaires
- 5- Construction d'une dynamique de bientraitance en interne (charte, plan d'action,...)
- 6- Amélioration des pratiques sur la base de principes éthiques

MÉTHODES ET OUTILS PÉDAGOGIQUES

- Apprentissage par la pratique et l'expérimentation,
- Apports théoriques et réflexions de groupes,
- Des supports détaillés et/ou enregistrements seront distribués aux participants.

DATES ET LIEUX

Formation de 14h (2 journées) - 9h00-12h30 et 13h30-17h00

La formation se déroule à l'IRTS de Franche-Comté

COÛT DE LA FORMATION

360 € par personne

Pour une formation en intra, nous consulter pour un devis sur mesure

FINANCEMENT DE LA FORMATION

Financement par l'employeur

Financement par le salarié (inscription individuelle)

Financement par un fonds d'assurance formation

VALIDATION

Attestation individuelle de suivi de la formation délivrée à l'issue de celle-ci.

INTERVENANTE

Véronique BOURGEOIS-SALÉ, cadre pédagogique et responsable du dispositif formation continue à l'IRTS de Franche-Comté



CONTACTS

RÉFÉRENTE PÉDAGOGIQUE

Véronique BOURGEOIS-SALÉ

03 81 41 67 69 · veronique.bourgeois-sale@irts-fc.fr



CONTACT ADMINISTRATIF

formation.continue@irts-fc.fr

Vous souhaitez des informations concernant l'accessibilité à la formation

Contactez le référent handicap

referent.handicap@irts-fc.fr

L'IRTS est enregistré sous le numéro de formation professionnelle 43 25 00 124 25

SIRET 349 432 443 000 43